

**ETUDE SUR LA PROMOTION SOCIALE,  
L'EMPLOYABILITE ET LA MOBILITE DES CANDIDATS  
AVEC UN DIPLOME DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL  
OBTENU PAR LA VOIE DE LA VAE**

**Mercredi 8 novembre 2017 de 10h à 12h**

**AVAETSS**

**Housseini Abdoulahi Adabal**

## I - Contexte de l'étude

Cette étude sur l'employabilité des candidats ayant obtenu un diplôme par la VAE s'inscrit dans le prolongement des différents travaux effectués par différents stagiaires à AVAETSS. Plusieurs travaux ont été effectués depuis la création de l'association notamment sur l'analyse des parcours des candidats VAE, sur l'accompagnement VAE, sur la professionnalisation etc... Il est à noter que ce stage fait suite aux recommandations du travail d'évaluation de la stagiaire de l'année 2016. L'évaluation de Joséphine a mis en évidence des points précis à améliorer dans le parcours d'accompagnement. Il s'agit d'une part, d'affiner l'analyse produite et de maintenir à jour les retours d'évaluation mis en œuvre. D'autre part, c'est l'analyse plus approfondie des interruptions de parcours ou plus exactement les abandons. L'idée c'est de voir et analyser les interruptions de parcours par niveau et par nature c'est-à-dire à quel moment de leur parcours ils interrompent. Est-ce qu'au début ? Avant le dépôt du livret 2 ? Est-ce qu'ils sont allés au jury ? Si oui, quel type de validation ont-ils obtenu (partielle, totale, aucune) ? Est-ce qu'ils sont allés en entretien post-jury ? Si oui comment ça s'est passé ? En effet, par manque des données significatives sur les abandons de parcours, la commande a évolué vers un autre aspect si cher aux responsables de l'AVAETSS comme nous l'avons démontré dans notre introduction.

Ainsi, en commun accord entre les responsables de l'AVAETSS et moi-même, on a dû reformuler et réorienter l'offre de stage vers la question de l'employabilité des candidats ayant obtenu une validation totale entre 2006-2016. Cette question se pose depuis que l'association AVAETSS a fêté le dix (10) ans de sa création.

Les questions qu'on se pose sont les suivantes : Dans le secteur sanitaire et social, après l'obtention du diplôme par la voie de la VAE, que deviennent les candidats ? Est-ce qu'un diplôme obtenu par la VAE répond bien aux attentes des candidats en termes de projet de reconnaissance, de mobilité professionnelle ou sont-ils confrontés à des réticences de la part des employeurs ? Y-a-t-il des enjeux différents selon les différents niveaux c'est-à-dire le niveau III (EJE, ES, ETS etc...) et le niveau V (AS, AMP, AP, AVS)

## II – Etude à partir des candidats VAE étant passés par AVAETSS et ayant obtenu leur diplôme

Pour répondre à cette problématique, nous avons opté pour deux méthodes. Premièrement, la méthode quantitative à travers un questionnaire dans un premier temps, suivie par une douzaine d'entretiens de candidats ou intervenants à AVAETSS, en méthode qualitative, afin d'affiner les premiers résultats.

## 21- Enquête par questionnaire

Nous avons choisi de mener une enquête par questionnaire auprès de tous les candidats ayant obtenu validation par la VAE entre 2006-2016. Pour pouvoir trouver l'adresse et le mailing des candidats et envoyer le questionnaire, nous nous sommes allés dans la base des données de l'AVAETSS. Ces données ont été extraites à partir de logiciel ACCESS. Le questionnaire a été construit sur la base de l'intitulé : « *promotion sociale, employabilité et mobilité avec un diplôme du secteur sanitaire et social obtenu par la VAE* ».

Ainsi, l'enquête quantitative a concerné plus de 550 personnes ayant obtenu une validation totale sur la période 2006-2016. Nous avons eu 116 réponses soit à peu près 21% des candidats qui ont répondu au questionnaire.

### Les résultats de l'enquête par questionnaire

Il ressort de l'enquête réalisée les résultats suivants :

- 89% des répondants sont des femmes contre 11% d'hommes à l'image du secteur professionnel.
- 79% ont 35 ans à plus et 21% entre 25-35 ans. Ces chiffres sont presque les mêmes comparativement à la moyenne nationale. Au niveau national près de 78% ont entre 35 ans à plus.

Il faut souligner que près de 90% des répondants ont eu leur diplôme entre 2013-2016, ce qui laisse penser que le lien avec l'organisme d'accompagnement s'estompe avec le temps.

Plus de 65 % ont obtenu un diplôme de niveau III (EJE, ES et ETS) et 20% ont obtenu un diplôme de niveau V. Le taux élevé des réponses du niveau III se justifie par le fait que c'est le public le mieux représenté à AVAETSS. Plus d'un candidat sur deux a passé un diplôme de niveau III entre 2006-2016 soit 57% de total candidats ayant passé la VAE contre 28% pour le niveau V. Avant de passer la VAE, plus de 90% des candidats sont salariés ou fonctionnaires.

**Les parcours d'emploi suite à la validation totale sont les suivants :**

- 51,8 % sont restés chez le même employeur contre 48,2% qui eux ont choisi de changer. Parmi ceux qui sont restés chez le même employeur 47,5% indique leur maintien sur le même poste mais avec changement de grille salariale correspondant à leur diplôme acquis par la VAE.
- 24,6% disent demander changement de poste en lien avec leur diplôme acquis par la VAE et 16,4% affirment changer de poste à la demande de leur employeur et lié au changement de la grille salariale correspondant au diplôme acquis par la VAE.

Quant à la question sur si l'acquisition de diplôme en VAE, leur a permis de changer d'employeur, 63,3% affirment que « non » ça ne leur n'a pas permis de changer d'employeur et 22% disent « oui » ça leurs a

permis de changer d'employeur. Néanmoins, parmi ceux qui ont répondu « oui », 58% disent que changer d'employeur n'étaient pas leur première motivation pour faire la VAE et 33% ont répondu par « oui » c'était leur motivation.

Aussi, 55% indiquent trouver un emploi dans moins de six (6) mois après leur VAE ; 24% ont trouvé un emploi entre 6 mois à un an et 21% ont obtenu un emploi plus d'un an après leur diplôme de VAE.

En ce qui concerne la question sur les demandeurs d'emploi avant la VAE, 72% ont répondu que le diplôme acquis par la VAE, leur a permis de trouver un emploi en lien avec celui-ci.

Il faut noter que 86% des répondant disent que le diplôme obtenu par la VAE ne leur a pas permis d'accéder à d'autres diplômes contre 14% qui affirment « oui » ça leur a permis de passer un autre diplôme. Parmi ceux qui ont répondu « oui », 58% évoquent accéder à d'autres diplômes par la VAE, 33% par la formation et 8% par en partie VAE/formation.

Plus de 71% ont obtenu une validation totale dès le premier passage au jury, 19% en deux passages et 10% plus de deux (2) passages. Quant à la question si la réussite au diplôme par la VAE, a changé le regard de leur employeur et collègue du travail 52,3% affirment que « oui », ça a changé le regard de leur employeur et leur collègue. Le diplôme leur a permis une reconnaissance et une valorisation. Ils se disent fière d'avoir ce diplôme. 47,7% des répondants disent « non » ça n'a pas changé le regard de leur employeur et collègue.

## 22- Les entretiens

### Délimitation du panel d'enquêtés

Du coup, c'est au ressort de ces résultats que nous avons choisi de mener notre enquête auprès de niveau III et V. Les résultats montrent un afflux de répondants sur ces deux niveaux environ plus de 90%.

Ensuite pour répondre à la question que nous nous posons, nous avons choisi la méthode qualitative basée sur l'entretien notamment les entretiens semi-directifs. Nous l'avons choisi pour aller au plus près des enquêtés écouter leurs discours et leurs perceptions sur la VAE et ce qu'elle apporte dans leur parcours professionnel. En effet, nous avons réalisé douze (12) entretiens avec les candidats ayant obtenu un diplôme de niveau III et niveau V par la VAE.

Notre enquête est menée avec une double entrée :

- auprès des éducateurs des jeunes enfants (EJE) ou éducateurs spécialisés (ES) ayant obtenu un diplôme par la voie de la VAE, diplôme de niveau III représentatifs à la fois du public principal d'AVAETSS et cœur de métier historique des métiers du travail social,

- et auprès des personnes ayant obtenu un diplôme de niveau V (Aide-soignante, Auxiliaire de puériculture, Aide Médico-psychologique, Auxiliaire de vie sociale...)

Car il semble que les enjeux en termes d'employabilité sont différents pour ces deux niveaux de diplômes.

Nous précisons que 79 personnes de niveau III ont répondu à notre questionnaire et 21 personnes de niveau V. nous avons interrogé six (6) enquêtés ayant obtenu un diplôme de niveau III et six (6) de niveau V. L'idée c'est d'essayer de comparer les motivations de ces personnes. Nous partons de l'hypothèse que ces gens n'ont pas les mêmes enjeux en termes de l'employabilité. Par exemple, le niveau V nous semble qu'ils sont plus dans la recherche de sécuriser leurs parcours que la recherche de responsabilité. Alors que quand on va vers le niveau III, ils sont plus dans la recherche de mobilité ou de responsabilité que la sécurisation de parcours.

Cependant, nous ne cherchons pas la représentativité homme-femme, ni critère d'âge ou sexe dans le choix des enquêtés mais cela n'est pas complètement par hasard. Nous avons mis quatre critères au niveau du choix des enquêtés :

- ✓ Avoir répondu au questionnaire
- ✓ Habiter Lyon pour réduire les déplacements
- ✓ Etre disponible dans la période choisie.
- ✓ Avoir obtenu le diplôme de niveau III ou V.

#### Exploitation et analyse des données

Les entretiens ont été l'occasion d'échanger avec les candidats ayant obtenu un diplôme de la VAE sur leur perception de diplôme, de leur évolution ou non, de leur posture, de la manière dont leur accompagnement s'est déroulé afin d'étudier les convergences et divergences dans les discours.

Nous tenons à rappeler qu'en ce qui concerne l'analyse, nous avons procédé par l'analyse thématique. Dans un premier temps, nous avons ressorti les points communs entre les candidats ayant obtenu un diplôme par la VAE et dans un second temps, nous avons ressorti les points des divergences.

#### Analyse de l'échantillon

Les personnes interviewées ont des profils très différents. Parmi les personnes interrogées, dix (10) sont des femmes et deux (2) hommes. Alors que ce n'était pas un critère de choix, cela correspond à la répartition homme-femme identifiée dans candidats AVAETSS. L'âge des enquêtés est compris entre 33 à 57 ans. La moyenne d'âge est de 45 ans. Ce qui correspond à peu près à l'âge des candidats VAE au niveau national et de la région Rhône-Alpes qui est aussi de plus de 40 ans. Sept (7) enquêtés sur douze (12) sont

mariés et ont au moins un enfant. Au moment de la VAE, ils sont tous en activité salariale. Dix (10) d'entre eux ont au moins un CAP avant de faire la VAE. Seulement deux (2) personnes n'ont aucun diplôme avant la VAE. La majorité d'entre eux disent que leurs parents sont soit paysans, ouvriers ou employés à part deux (2) enquêtés qui ont des parents cadres intermédiaires dans le secteur social et de la banque. L'ancienneté dans la structure est de 23 ans à 2 mois au moment de l'enquête. Le plus ancien est dans la structure depuis 1994. Après l'obtention de diplôme, sept (7) candidats ont trouvé ou se sont maintenus dans un emploi en moins de six (6) mois. Onze (11) enquêtés ont eu une validation totale en un seul passage et un à plus de deux (2) passages. L'année de l'obtention de diplôme est entre 2010 et 2015. Nous allons présenter succinctement leurs profils et leur réponse à la question qu'est-ce qu'ils sont devenus après leur diplôme VAE.

### **III - Les principaux résultats de la recherche**

Le premier résultat porte sur « le diplôme obtenu par la VAE comme gage de la promotion sociale ». On voit que le diplôme obtenu par la VAE comme tout autre diplôme est un moyen indispensable pour être promu et reconnu dans son travail. L'obtention de diplôme va également avec une revalorisation de la grille salariale. Cette augmentation de salaire dépend du diplôme et de niveau. Par exemple tous les candidats de niveau V ont eu une augmentation tandis que pour le niveau III, cette augmentation n'est pas significative voire même il n'y en a eu aucune. Si obtenir un diplôme est au cœur de la VAE néanmoins plusieurs raisons se cachent derrière. Le diplôme n'est pas seulement un moyen de la promotion sociale.

Le second résultat de cette recherche montre que « le diplôme obtenu par la VAE est source de mobilité professionnelle et de sécurisation du parcours professionnel ». Ce résultat montre en quelque sorte les stratégies des acteurs pour être dans l'emploi. Sachant que face à des mutations économiques, leur maintien durable dans l'emploi est difficile, les candidats cherchent un diplôme pour avoir beaucoup plus de chances ou d'ouverture mais aussi pour sauver leur emploi notamment ceux qui sont en situation de fragilité professionnelle. Aussi, ce résultat montre un fort attachement des candidats au métier et au secteur social et sanitaire.

Le troisième résultat de cette recherche traite sur « la VAE et ses représentations ». Ce résultat fait cas des certains préjugés qui pèsent sur la VAE et le diplôme obtenu par celle-ci. En particulier elle est créditée de permettre aux employeurs de faire de leurs salariés des diplômés à bas coûts, et du côté des employés ayant suivi une formation dans une école, cela crée un certain agacement accusant les diplômés par la VAE d'avoir obtenu leur diplôme bien plus facilement qu'eux par le biais de la formation.

Le quatrième résultat porte sur la « conciliation VAE et vie familiale ». Toutes les personnes en couples interrogées lors de nos entretiens, évoquent la difficulté de concilier vie familiale, VAE et travail professionnel. Ils décrivent ce parcours comme « un parcours de combattant ».

Le cinquième résultat montre que la VAE est « l'aboutissement de projet professionnel des candidats ». Tous les candidats ont évoqué l'adéquation entre la VAE et leur projet professionnel.

## En résumé

**Plus de 550 questionnaires** à des candidats ayant obtenu une validation totale entre 2006 et 2016, accompagnés par l'AVAETSS.

- 116 réponses (soit 21%) de réponses ont permis de faire ressortir les résultats suivants :
- 89% de femmes à l'image du secteur professionnel
- 79 % ont plus de 35 ans, et 21 % entre 25-35 ans proche du national.
- 65% ont obtenu un diplôme de niveau III (DEEJE, DEES...) et 20% un diplôme de niveau V (DEAS, DEAVS, DEAMP, DEAF).

### **Parcours d'emploi :**

#### **La certification favorise la promotion sociale**

- 51.8% sont restés chez le même employeur. Dont 47.5 % sur le même poste avec reconnaissance salariale.
- 24.6% visent un changement de poste en lien avec le diplôme acquis,
- 16.4% ont été sollicités par leur employeur pour un changement de poste lié au diplôme acquis.

#### **La certification favorise la mobilité professionnelle :**

- 22% ont changé d'employeur en lien avec leur projet de départ.

#### **La certification favorise la sécurisation du parcours professionnel :**

- 72% des demandeurs d'emploi ont trouvé un emploi suite à leur diplôme.

#### **Reconnaissance et valorisation des collègues :**

- 58% affirment que leur réussite au diplôme a changé le regard de leur employeur et de leur collègue.

**Les entretiens ont permis d'affiner les réponses au questionnaire :** 12 entretiens : 10 femmes et 2 hommes.

Entre 33 et 57 ans (moyenne d'âge à 45 ans).  
Ont acquis pour moitié un diplôme de niveau II et pour moitié un diplôme de niveau V.

#### **Quelques résultats :**

- ✓ Le diplôme obtenu par la VAE gage d'une promotion sociale et au-delà.
- ✓ Le diplôme obtenu par la Vae est source de mobilité professionnelle et de sécurisation des parcours.
- ✓ Les représentations de la VAE restent teintées d'un doute.
- ✓ Les témoignages que la Vae reste un « parcours du combattant » et nécessite un investissement personnel conséquent.
- ✓ Tous les candidats ont évoqué l'adéquation entre la VAE et leur projet professionnel.